

Présidentielle 2012 : challengées, les écoles d'ingénieurs lancent la balle aux candidats

Le 02 février 2012 (10:21) - par Anne-Marie Rouzere



Rubriques : [Carrière](#) - [Formation](#) - [Economie](#) Tags : [politique](#) - [recherche](#) - [compétitivité](#) - [innovation](#) - [industrie](#) - [compétences](#) - [enseignement](#) - [réglementation](#)

Financement de la recherche, des études et de l'apprentissage, compétitivité des établissements, ouverture sur l'international: comme l'Afdel ou Syntec numérique, ou encore Croissance Plus, la conférence des directeurs d'écoles d'ingénieurs (Cdefi) interpelle les candidats en brassant large autour du rôle de l'enseignement supérieur dans la réindustrialisation et la compétitivité du pays.



« *L'industrie française a besoin que nous passions de 30 000 à 40 000 ingénieurs diplômés par an.* » D'emblée, le ton est donné dans la lettre adressée par la conférence des directeurs des écoles d'ingénieurs (Cdefi) aux candidats à la Présidentielle. *Rompre avec la tradition française de cristallisation des oppositions entre écoles et universités. Poser sans tabous la question du financement de l'enseignement supérieur de la recherche (ESR). Décloisonner les formations, en misant sur la complémentarité entre sciences et technologie et sciences humaines.* Bref, s'impliquer, comme l'ensemble des acteurs privés et public, dans la réindustrialisation du pays.

Au fil des 25 propositions qui accompagne cette [lettre ouverte](#), la Cdefi entend « dépasser les revendications catégorielles », en contribuant à « la préparation d'une économie dynamique et compétitive à l'horizon 2020 ». Et tenter, du même coup, de désamorcer la polémique qui s'est développée tout au long de 2011 autour de la nécessité de rénover la formation d'ingénieur. (Institut Montaigne, livre blanc de l'ISAE Executive Club)

Qui dit compétitivité dit renforcement de la visibilité de l'enseignement supérieur français. Une visibilité sur la scène internationale qui constitue l'un des points forts du cursus ingénieur « à la française », selon la Cdefi, et qui tient en partie à « la proximité historique entretenue avec le monde socio-professionnel ».

A l'opposé d'une dispersion des forces (allusion à la volonté de certaines universités de s'impliquer dans une formation à l'ingénierie plus ciblée recherche et innovation), la Cdefi se prononce pour un regroupement

Toute l'actualité

[Aujourd'hui](#)
[Sur le même sujet](#)
[Du même auteur](#)

1. IBM mise tout sur Apache OpenOffice
2. Présidentielle 2012 : challengées, les écoles d'ingénieurs lancent la balle aux candidats
3. IBM donne un coup d'accélérateur à sa stratégie mobilité
4. Nvidia ouvre un centre de R&D à Sophia-Antipolis
5. L'Isoc : une donation de 1 million de dollars au W3C
6. IBM France remonté contre Andromède

Tous les articles du jour

ProjetsIT

ProjetsIT, tenez-vous informé de l'actualité des contrats IT

PUBLICITÉ

Les plus populaires

[Les plus lus](#)
[Les mieux notés](#)
[Les plus commentés](#)

1. Megaupload : la première cyberguerre civile ?
2. Andromède : Dassault Systèmes revient dans la course avec un consortium alternatif
3. HP France, solide, clarifie la stratégie du groupe pour 2012
4. Enquête : quelles tendances pour l'emploi en 2012
5. Fuites de données personnelles : le nouveau cauchemar des entreprises
6. Une région espagnole va migrer 40 000 PC sous Linux

Tous les articles les plus lus

Démystifier les mythes 10Gigabit Ethernet

Alors que le 10Gigabit Ethernet (GbE) est largement disponible depuis plusieurs années, la technologie est encore nouvelle pour de nombreux administrateurs réseau. Cet E-Guide démystifie...

Protéger votre investissement améliorer l'élasticité d

Comment prendre en charge les évolutions imprévisibles du trafic applicatif tout en maintenant strictement les niveaux de performances attendus ? Concevez votre infrastructure de de...

LIVRES BLANCS AVEC LESSO

Gouvernance et Conformité la DSI au centre du jeu

une stratégie de GRC cohérente globale devient un enjeu pour les organisations [Télécharger](#)

Recevez les newsletters

L'essentiel IT : L'actu IT



Etat du monde IT 20

Dictao
 Sécurité des transactions et d

d'établissements. L'idée étant de faire émerger « trois à cinq grands établissements technologiques », comme le font les américains voire les allemands. Le tout chapeauté par un ministère élargi (ESR et développement économique) et, pour le volet pédagogique, par un sénat académique (comme le suggère par ailleurs le think tank Terra Nova pour les universités).

L'attractivité des écoles en chiffres

Les effectifs étudiants des 200 écoles d'ingénieurs ont plus que doublé en 20 ans: 122 000 étudiants en 2010, pour un flux à la sortie de 31 000 diplômés. Pour trois-quarts issus d'établissements publics (15% des écoles dépendant d'universités) et un quart des écoles privées.

Les étudiants étrangers représentaient 13,5% des promos en 2010 (une proportion plus que triplée dans la dernière décennie). La diversité des recrutements à l'entrée des écoles s'est intensifiée: 41% issus de classes prépa, 26% à l'issue du bac en prépa intégrée, 13% après un bac+2 universitaire, 6% après une licence ou maîtrise.

En 2010, 80% des diplômés ont trouvé un emploi en moins de deux mois après le diplôme. Pour un salaire moyen annuel de 32 540 euros.

Cliquez pour dérouler ▼

Aménager les conditions de financement par les entreprises

Au chapitre du financement, tous les leviers peuvent et doivent être (re) considérés dès lors que vouloir former plus et mieux est, au sens des dirigeants d'écoles, un véritable « projet de société ». Faire reposer cela sur le seul accroissement du financement public ou sur l'augmentation des frais d'inscription? Irrresponsable, souligne la Cdefi. Qui propose, notamment, d'aménager les conditions permettant aux entreprises de contribuer au financement des établissements d'une part, de la vie des étudiants d'autre part.

Ce qui ne serait que juste prise en compte des relations déjà établies entre écoles et entreprises autour de la formation et de l'insertion des jeunes. Pour rappel, avec les stages et autres formules d'alternance, la Cdefi constate que les écoles apportent l'équivalent de 180 000 personnes-mois à l'entreprise, qui plus est des jeunes « vecteurs de connaissances récentes et de transfert de

technologie vers l'industrie ».

Au delà de la taxe d'apprentissage, au delà de l'accueil d'étudiants-apprentis et de la quote-part des entreprises liée à cet accueil (qui pourrait être relevée de 1600 euros à 3000 euros), il est suggéré, par exemple, une extension du système de « pantouflage », tradition des écoles de la fonction publique. Concrètement, une entreprise pourrait ainsi financer la formation d'un étudiant qui s'engage à rester dans cette entreprise pour une durée donnée.

Ciblé, 20% du crédit impôt recherche

Histoire d'apporter sa pierre à la valorisation de la recherche partenariale, la Cdefi suggère de plus flécher une partie du crédit impôt recherche (20%) reversé aux entreprises vers le financement d'établissements ou de projets de recherche. Et de rappeler au passage que leurs écoles prennent déjà une part importante dans le dispositif de recherche national, via leur rattachement à 194 unités de recherche (UMR) et avec près de 15000 doctorants et post-doctorants.

Autre solution de financement, la création d'un chèque-mission étudiant (allégé des charges sociales) qui permettrait aux étudiants de « travailler au sein de leur établissement, en cohérence avec les enseignements qu'ils suivent » (tutorat, assistant de recherche), comme cela se pratique aux Etats-Unis notamment. Sans exclure, bien sûr, de ce tableau d'ensemble, la possibilité de renforcer la réputation à l'international de notre enseignement supérieur en ouvrant plus encore la porte aux étudiants étrangers. Au rythme d'environ 1% de plus par an, passer de 14% aujourd'hui à 18% dans cinq ans. Parmi les 25 propositions, en guise de rappel à l'engagement du gouvernement à résoudre la question du permis de travail après le diplôme (circulaire Guéant), les écoles d'ingénieurs demandent à pouvoir gérer elles-mêmes le contexte d'accueil et d'insertion professionnelle des étrangers aux niveaux master et doctorat.

LIVRES BLANCS AVEC LESSOURCESIT.FR

 **Gouvernance, Risque et Conformité d'entreprise : un nouveau paradigme pour répondre aux nouvelles exigences**

Dans un environnement des affaires de plus en plus mondialisé, les acteurs économiques et entreprises

 **Support des environnements virtualisés : Critical Advantage de HP**

La virtualisation des serveurs est devenue l'une des technologies les plus en vogue des dernières années. La raison ...

 153 lectures  0 commentaire(s)  notez cet article 

ProjetsIT

NOUVELLE RUBRIQUE

ProjetsIT, tenez-vous informé de l'actualité des contrats IT

PUBLICITÉ

Les dossiers du MagIT



Tablettes, le temps des applications ...
Les DSI peuvent-ils encore faire le gros dos face la multiplication des tablettes et autres terminaux...



BPM : existe-t-il une place pour les ...
Tous les dossiers du MagIT

Tags Tags Tags

securite opensource intel
internet inde iphone vmware
google windows
microsoft open
developpement offshore etats-uni
licenciements virtualisation serveu
stockage europe cloud-computing

Sans frontière

Presse IT

CIO.com
CNIS
Computerwire
Datacenter
Knowledge
Infoworld
Intelligent Enterprise
Internet Evolution
ITJungle
NewsFactor
NotezIT
PCWorld.fr
Review of print
StrategiesCloud.fr
The Register

Evénements

Cebit
EuroCloud
Infosecurity Europe
Les trophées du
Cloud Computing
Séminaire Novell /
Ws 7
Solutions Linux

blo

aiete
fredo
ITNS
La p
Le b
DRH
Medi
Opin
tech
tech
Pre
Auj
Back
bran
Late
mark
medi
Rue
Silic
SoF

Réagissez à cet article

Email

Votre Pseudo

Commentaire

Nous devons vérifier que vous n'êtes pas un robot. Veuillez donc déchiffrer l'image ci-dessous et cliquer sur le bouton "Je ne suis pas un robot" afin d'obtenir un code de confirmation. Pour faciliter la procédure à l'avenir, nous vous conseillons d'activer JavaScript.



Saisissez les deux mots :

[Voir une autre image](#) [Test audio](#) [Aide](#)

- Divers
- Economie
- Business
 - Constructeurs
 - Editeurs
 - Equipementiers
 - Opérateurs et intégrateurs réseaux
 - SSII
- Carrière
 - Formation
 - Recrutement
 - Rémunération
- Projets
- Externalisation
 - BPO
 - Développement, maintenance et recette
 - Inde
 - Infogérance d'exploitation
 - Offshore
- Législation
- Optimisation des coûts
- Organisation
 - Gestion de projet
 - Gouvernance et qualité (ITIL)

- Technologie
- Administration de systèmes
- Applications
 - Applications métiers
 - Applications transversales / PGI
 - Gestion du risque et conformité
 - GRC
 - SaaS
- Architectures logicielles
 - Langages
 - Middleware
 - Outils de développement
- Datacenter
 - Architectures de datacenters
 - Cloud et Grid Computing
 - Gestion et administration du Datacenter
 - Green Datacenters
 - HPC
 - Processeurs et composants
 - Serveurs
 - Mainframes
 - Unix (Risc et Itanium)
 - x86
- Gestion des données

- Green IT
- Open Source
- Poste de travail
 - Administration
 - Bureautique
 - Collaboratif
 - Internet et outils Web
 - Mobilité
 - PC, portables et périphériques
 - RFID et Internet des objets
 - Web 2.0
- Réseaux et Télécoms
 - Administration
 - Haut débit
 - LAN/WLAN
 - Téléphonie mobile
 - TolP/VoIP
 - WAN/VPN
- Sécurité
 - Authentification et signature électronique
 - Continuité de l'activité
 - Gestion d'identités
 - Menaces informatiques
 - Protection du poste de travail

- Stockage
 - Administration
 - Archivage
 - Backup et protection des données
 - SAN et NAS
 - Stockage en Cloud
- Systèmes
 - Linux
 - Macintosh
 - Solaris
 - Unix
 - Windows
 - zOS
- Virtualisation de serveurs
 - Architectures virtualisées
 - Backup et reprise après désastre
 - Hyperviseurs serveurs
 - Outils d'administration
 - Sécurité des environnements virtuels
- Virtualisation du poste de travail
 - Architectures VDI
 - Clients légers
 - Hyperviseurs clients
 - Outils d'administration

Mentions Légales - Copyright LeMagIT - 2012

Toute reproduction ou représentation intégrale ou partielle des pages publiées sur ce site, faite sans l'autorisation de l'éditeur est illicite et constitue une contrefaçon. LeMagIT s'engage à protéger la confidentialité des données personnelles conformément à la loi 78-17 du 6 janvier 1978. LeMagIT n'assume aucune responsabilité de type éditoriale sur les commentaires publiés sur ce site. Toute mise en ligne n'étant soumise à aucun contrôle a priori.